

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du	25 mars 2022 à		19h30
N° délibération D2022-03-07	Date de convocation 21 mars 2022		Date d'affichage 21 mars 2022

		Nombre de conseillers		
En exercice 13	Présents 9	Absents exc.	Absent	Votants 13

	Etaient présents	
M. WOLLJUNG Serge	M. FALLITTO Giovanni	Mme KRÄWER Alice
M. MULLER Jean-Marie	M. MARTIN Michel	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme WAGNER Mirèse	
M. POINSIGNON Gilles	Mme PECYNA Carole	

	Etaient absents excusés
Mme LUBNAU Dominique	Pouvoir à M. MULLER Jean-Marie
M. GIRARD Guy	Pouvoir à Mme PECYNA Carole
Mme CAISSUTI Claudie	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge
M. BOULANGE Philippe	Pouvoir à Mme WAGNER Mirèse

Objet :	Tablettes et écran tactile pour le groupe scolaire « L'île aux oiseaux » : demande
Objec.	de subventions

VU le Code Général des Collectivité Territoriales (CGCT);

VU la délibération D2020-08-02 du 30 octobre 2020 décidant d'adhérer au groupement de commandes du programme FUS@E et approuvant les termes de la convention constitutive de groupement de commandes relative au numérique pédagogique ;

VU la délibération D2021-08-03 du 27 août 2021 autorisant le Maire à signer toutes les commandes de matériels et équipements numériques pour le groupe scolaire « L'île aux oiseaux » (travaux de câblage, solutions interactives, classes mobiles, bureautique...) dans le cadre des marchés mis à disposition par le groupement de commandes FUS@E et à solliciter toutes les subventions correspondantes au nom de la commune ;

VU la décision prise en Conseil d'Ecole le 18 mars 2022 pour doter les classes du groupe scolaire « L'île aux oiseaux » de cet équipement ;

VU le coût projeté de l'opération ;

Estimation des travaux	HT en €	TTC en €
Pack classe mobile 16 tablettes	8 284,40 €	9 941,28 €
Dispositif écran tactile	3 995,00 €	4 794,00 €
TOTAL	12 279,40 €	14 735,28 €



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire présente les différentes sources de financement de ce projet et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter des subventions auprès des organismes concernés :

Organisme	Au titre de	Montant demandé
Département	Dispositif FUS@E	4 283,07 €
EPCI	Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange (CCHCPP) – 20%	2 450,00 €
Commune Silly- sur-Nied	Autofinancement	5 546,33 €
Commune Silly- sur-Nied	TVA	2 455,88 €
	Montant total TTC du projet	14 735,28 €

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à solliciter auprès des organismes cités ci-dessus toutes subventions relatives à l'achat des tablettes et de l'écran tactile.
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces subventions et la réalisation des travaux et à prendre en charge ultérieurement la gestion des équipements subventionnés.

Fait à Silly-sur-Nied, le 25 mars 2022 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

